



Du plan étudiant à la plateforme Parcoursup : l'instauration de la sélection ! Le 1^{er} février, agissons pour une université ouverte

Ce mois de janvier est celui de la mise en place dans les universités et les lycées de la plateforme « Parcoursup », et ceci alors que la réforme n'a pas encore été votée par les sénateur-trices et n'est donc pas adoptée !

Les attendus nationaux, déclinés en attendus locaux sont rédigés dans la précipitation et sans consultation réelle des enseignant-es concernés, ni des instances des universités. Ceux-ci vont pourtant être déterminants pour l'accès des bachelier-es aux formations post-bac et pour les réorientations des étudiant-es en cours de Licence. Dans de nombreux cas, ils vont bloquer l'accès des jeunes aux filières de leur choix, leur imposer des remises à niveau qui ne sont pas encore connues ou organisées, mais aussi décourager les candidatures, en particulier des élèves les plus en difficulté. Dans de nombreux cas, la mise en place de capacités d'accueil, la croissance du nombre de bachelier et la multiplication des vœux (non hiérarchisés) vont transformer la quasi-totalité des filières ouvertes en filières sélectives.

La procédure d'émission des vœux et d'affectation semble aujourd'hui extrêmement complexe, voire irréalisable. La limitation à 10 vœux, l'absence de hiérarchisation des vœux, le calendrier d'affectation, vont générer d'énormes difficultés à la fois pour les services universitaires et pour les jeunes et leurs familles. Nous craignons que de nombreux bachelier-es restent sans affectation jusqu'à la dernière phase, celle où le recteur leur fera une proposition d'affectation dans une filière dans laquelle il reste des places vacantes mais en dehors de leurs dix vœux. Proposition à laquelle il faudra répondre sous 24 heures !

La mission Mathiot, sur la réforme du baccalauréat et de l'enseignement au lycée, a rendu son rapport ce 24 janvier. Bien qu'il s'en défende, ses préconisations entérinent la fin du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire, la réduction du nombre d'épreuves terminales et des horaires disciplinaires. Nos craintes que cette réforme renforce les inégalités territoriales et sociales sont confirmées et nos organisations alertent les personnels, les jeunes et les familles sur la nécessité de réagir rapidement, le ministre annonçant une présentation en Conseil des ministres dès le 14 février.

Depuis l'annonce du Plan étudiant par le ministère, notre interfédérale a fait part de son opposition à la réforme, **toutes les craintes exprimées depuis cette annonce se révèlent fondées**. Cette réforme instaure de fait une sélection pour l'accès à l'université d'une partie des jeunes et à terme pour toutes et tous.

Pour la stopper, empêcher l'instauration de la sélection, conserver un baccalauréat garantissant l'accès de toutes et tous les bachelier.es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix, empêcher une réforme du bac et du lycée qui soit un outil au service de la mise en place de cette sélection, il faut nous mobiliser.

C'est pourquoi nos organisations réaffirment :

- *La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.*
- *Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bacheliers sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.*
- *L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1^{er} cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.*
- *Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.*
- *L'abandon du projet de loi sur 1^{er} cycle post bac et du plan «étudiants» qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun au supérieur.*

Sur cette base, elles appellent les lycéen-nes, les étudiant-es, les personnels des universités et des lycées à se mobiliser le **jeudi 1^{er} février 2018**, à se réunir, dès maintenant, en assemblée générale pour débattre des réformes, à se mobiliser sous toutes les formes décidées collectivement, y compris par la grève le 1^{er} février, dans les universités et les lycées pour alerter sur les dangers des réformes en cours.

Pour porter les revendications, elles ont demandé audience à la rectrice et appellent à :

RASSEMBLEMENT JEUDI 1^{ER} FEVRIER À 11H
devant le rectorat de Lyon (90 rue de Marseille, Lyon 7^e)

Une nouvelle interfédérale se tiendra le 1^{er} février au soir pour proposer des suites à cette journée de mobilisation.